



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Semaine nationale d'action pour l'augmentation du salaire minimum au Québec Le Collectif pour un Québec sans pauvreté appuie le Front de défense des non-syndiqués (FDNS)

QUÉBEC, le 3 octobre 2007 – Du 1^{er} au 7 octobre, se tient au Québec une semaine nationale d'action pour l'augmentation du salaire minimum. Cette semaine d'action, de mobilisation et de sensibilisation vise à obtenir un vaste soutien de la population par la signature d'une pétition. Rappelons que le taux horaire régulier du salaire minimum au Québec est actuellement de 8 \$. À ce taux, une personne qui travaille à temps plein, soit 40 heures/semaine, gagne un salaire hebdomadaire de 320 \$ et un salaire annuel brut de 16 640 \$. C'est à peine 80 % du seuil de faible revenu, établi à plus de 20 000 \$ avant impôt par Statistique Canada pour une personne seule.

Le Front de défense des non-syndiqués demande au gouvernement du Québec d'augmenter le salaire minimum pour qu'une personne qui travaille 40 heures par semaine ait un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu. Le salaire minimum en 2007 devrait donc atteindre 10,16 \$ l'heure.

Il n'est pas normal qu'une société riche comme la nôtre ne soit pas prête à payer décemment ses salariéEs les plus pauvres. D'ailleurs, en mars dernier, le gouvernement de l'Ontario a décidé de hausser le salaire minimum pour lutter contre la pauvreté. Pour le gouvernement ontarien, la pauvreté des familles et l'incidence de cette pauvreté chez les jeunes nuisent à la construction d'une économie solide et compétitive. Le salaire minimum y augmentera à 10,25 \$ d'ici 2010. N'oublions pas que les augmentations de revenu au bas de l'échelle stimulent l'économie locale.

Les personnes intéressées à signer la pétition du Front commun des non-syndiqués peuvent se rendre dans un centre de femmes et certains groupes communautaires ou télécharger la pétition en ligne aux adresses suivantes : www.aubasdelechele.ca, www.cmm-csn.qc.ca et www.femmesautravail.qc.ca.

L'augmentation du salaire minimum à un niveau décent est un des pas à franchir sur la route vers un Québec sans pauvreté. Le Collectif lancera en novembre prochain une campagne qui ira dans le même sens que la campagne du FDNS puisqu'il demandera aussi un salaire minimum qui permette de sortir de la pauvreté, en plus d'une garantie de services publics universels et d'une protection sociale décente qui assure à toutes et à tous des conditions minimales de subsistance.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe une trentaine d'organisations québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

